

ANNEXE A LA DELIBERATION DU 20 AVRIL 2026
INDEMNITES DE FONCTION AUX ELUS LOCAUX

POPULATION (totale au dernier recensement) : 4 111

I- MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE (maximum autorisé) :

Indemnité maximale du maire :

Montant maximum : 58.3% de l'indice brut terminal maximum de
4 110.52 € valeur au 01/01/2026, soit 2 396.44 €

+ total des indemnités maximales des adjoints :

Montant maximum : 23.32% de l'indice brut terminal maximum de 4 110.52 €, valeur
au 01/01/2026, soit 958.57 € X 8 = 7 668.56 €
= 10 065 € par mois

II-INDEMNITES ALLOUÉES

A- Maire

Nom et Prénom	Fonction	Montant	Taux applicable à l'indice brut terminal
VALERO Claude	Maire	1 746.56 €	42.49%

B-Adjoints au maire, titulaires d'une délégation

Nom et Prénom	Fonction	Montant	Taux applicable à l'indice brut terminal
BOUTONNIER-BOUSQUET Jean-Pierre	1 ^{er} adjoint	714.82	17.39
RICARD Christine	2 ^{ème} adjoint	714.82	17.39
GUERIN Grégory	3 ^{ème} adjoint	714.82	17.39
GAVINET Isabelle	4 ^{ème} adjoint	714.82	17.39
BONSIGNORI Vincent	5 ^{ème} adjoint	714.82	17.39
ROYON Sophie	6 ^{ème} adjoint	714.82	17.39
LAMBERT Marcel	7 ^{ème} adjoint	714.82	17.39
DAVIT Hélène	8 ^{ème} adjoint	714.82	17.39

C-Conseillers municipaux titulaires d'une délégation

Nom et Prénom	Fonction	Montant	Taux applicable à l'indice brut terminal
BOUISSON Mylène	Conseiller délégué	216.62	5,27%
LENTHERIC Brice	Conseiller délégué	216.62	5,27%
CAMPOY Véronique	Conseiller délégué	216.62	5,27%
NEGRE Stéphane	Conseiller délégué	216.62	5,27%
PONCE Véronique	Conseiller délégué	216.62	5,27%

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20260420-2026-04-005-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2026

DUMOUCHEL Jacky	Conseiller délégué	216.62	5,27%
MARCHESE Cécile	Conseiller délégué	216.62	5,27%
JAURION Léon	Conseiller délégué	216.62	5,27%
BONNET Martine	Conseiller délégué	216.62	5,27%
GAUTRON Jérôme	Conseiller délégué	216.62	5,27%
PEREZ Julia	Conseiller délégué	216.62	5,27%
ESCOURBIAC Gilbert	Conseiller délégué	216.62	5,27%

D-MONTANT TOTAL ALLOUÉ :

10 064.56 € (indemnité du maire + total des indemnités des adjoints et conseillers municipaux ayant délégation)